



MINISTRE CARLO DI ANTONIO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14/02/2019

**AVANT-PREMIÈRE PRÉSENTÉE AU SALON DES
MANDATAIRES :**
L'APPLICATION FIXMYSTREET ARRIVE EN WALLONIE !

Be WaPP - pour une Wallonie Plus Propre lance FixMyStreet Wallonie, une application de signalement et de gestion des incivilités en matière de propreté publique. Centralisation de l'information, efficacité accrue, amélioration du cadre de vie : tels sont les bénéfices attendus de cette application.

« Des sacs remplis de déchets sont abandonnés sur le bas-côté de la route. Un passant s'arrête et signale le problème au service compétent par le biais d'une application installée sur son smartphone ».



A l'instar de FixMyStreet Brussels qui fonctionne dans les 19 communes bruxelloises depuis 2013, **Be WaPP**, pour une Wallonie Plus Propre, lance une application de signalement et de gestion des incivilités en matière de propreté publique.

Les Bourgmestres, Echevins et représentants des communes se sont montrés très intéressés lors de la **présentation effectuée ce jeudi au Salon des Mandataires** de Marche-en-Famenne, en présence du Ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio.

Disponible sur ordinateur et sur smartphone via le téléchargement d'une application, FixMyStreet Wallonie sera proposé gratuitement dans les prochaines semaines à toutes les communes wallonnes.

Comme le résume Benoit BASTIEN, Directeur de l'asbl Be WaPP, « FixMyStreet Wallonie permet de centraliser l'ensemble de l'information liée aux problèmes rapportés et à leur suivi et de donner un feed-back à l'auteur du signalement. »

Comment fonctionne FixMyStreet Wallonie ?

1. **Téléchargement** : l'utilisateur télécharge l'application sur son smartphone ou sa tablette.
2. **Signalement** : il repère un problème sur le terrain, en fait une photo et l'envoie dans le système. Cela peut être un problème de déchets/propreté publique, un problème lié à du mobilier urbain, à un avaloir ou à un monument. Quatre catégories sont actuellement prévues.
3. **Réception de l'incident** : le signalement est automatiquement géolocalisé et envoyé au gestionnaire communal qui le transmet à la personne responsable de sa prise en charge.
4. **Action sur le terrain** : une équipe se rend sur place et intervient pour régler le problème signalé.
5. **Suivi** : une notification est envoyée à l'émetteur du signalement dès que le problème est résolu.

*« Avec ce type d'initiatives, nous voulons aider les villes et communes wallonnes à tirer parti des possibilités offertes par le **Crowdsourcing d'informations**. Cette expression désigne toutes les possibilités offertes aux citoyens d'apporter des informations ou des données pour améliorer un service public proposé », détaille Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de l'Environnement.*

Dans un premier temps, FixMyStreet Wallonie est mis à disposition des professionnels de la propreté : communes et intercommunales. Une fois passée la période de rodage, FixMyStreet Wallonie sera ouvert aux citoyens, qui pourront télécharger l'application et effectuer des signalements.

Plus d'informations dans [la vidéo en ligne](#).

CONTACT PRESSE :

Be WaPP : Valérie CARTIAUX 0475 99 95 63

A PROPOS DE WALLONIE PLUS PROPRE

Sous le label générique "Wallonie Plus Propre" (www.walloniepluspropre.be), l'asbl Be WaPP, financée par Fost Plus, développe un plan d'actions en lien avec le cahier 5 relatif à la propreté publique du Plan wallon des Déchets-Ressources et contribue à sa mise en œuvre. Elle est le fruit d'un accord de partenariat signé le 1er février 2016 entre la Wallonie, représentée par le Ministre de l'Environnement, et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge (Fost Plus, FEVIA et Comeos). Cet accord vise à prévenir et à réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et le cadre de vie en Wallonie, notamment les abandons de déchets dans l'espace public.